

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 mai 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

**2018 DAC 433** Subvention (25.000 euros) et convention avec la Fondation Le Musée Clemenceau (16e).

**Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention en vue du versement d'une subvention de fonctionnement à la Fondation Le Musée Clemenceau (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 16 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique LEVIEUX, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 25.000 euros est attribuée à la Fondation Le Musée Clemenceau 8 rue Benjamin Franklin (16e), au titre de ses activités pour 2018. 2018-05914 ; 19785

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Le Musée Clemenceau la convention annuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2018, nature 65748, rubrique 3122.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**